

Monsieur PONTON Alain
91 Chemin du 19 Mars 1962
07800 Saint-Georges-les-Bains

SAINT-GEORGES-LES-BAINS, le 09 MARS 2026

N/Réf. : DP00724026A0010

Objet : Non opposition à une déclaration préalable

Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable n°DP00724026A0010 enregistrée le 10/02/2026 pour un projet d'abri de jardin situé au 91 Chemin du 19 Mars 1962 à SAINT-GEORGES-LES-BAINS (parcelle cadastrée ZH-0037).

Le service instructeur a procédé à l'instruction de votre dossier. Il s'avère que les travaux sont conformes au Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Le délai d'instruction de votre déclaration préalable est d'un mois conformément au code de l'urbanisme.

Ainsi, à compter du 11/03/2026, vous bénéficierez d'une décision tacite et vous pourrez commencer les travaux après avoir :

- affiché sur le terrain le récépissé de dépôt pour attester la date de dépôt,
- installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet.

Vous trouverez ci-joint la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux qui doit être complétée et déposée en Mairie à la fin des travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Maire,



Geneviève PEYRARD

Pour Le Maire et par délégation
Adjoint chargé de l'Urbanisme
Olivier MONTIEL